

Gouvernement(s): quels défis?

ANALYSE



Carlo Thelen
Chambre de Commerce

Une législature s'achève. Avec quel bilan? Au crédit du Gouvernement, les initiatives (voir le «processus Troisième Révolution industrielle») visant à favoriser une croissance plus qualitative, assise sur des gains d'efficacité plutôt que sur l'utilisation croissante de ressources non extensibles à l'infini. Je note aussi la volonté de diversifier l'économie – en direction du spatial par exemple – et d'accroître son intensité en recherche et développement. Le tout sans négliger la place financière et en favorisant la transparence fiscale. Autre plus: un certain freinage de la progression des dépenses publiques, même si le Luxembourg reste «champion toutes catégories» en ce qui concerne leur niveau absolu. A noter également la création de la sàrl simplifiée, les efforts en termes de mobilité ou une réforme fiscale consacrant une (légère) baisse de la taxation des entreprises. A souligner également les efforts de promotion du pays au niveau international. Revers de la médaille: la quasi absence

de mesures visant à assurer le financement à terme des pensions. Mais encore le manque de fil rouge en matière de cadre entrepreneurial, où il aurait fallu agir de manière plus résolue en faveur des «jeunes pousses», des PME ou de la simplification administrative. Enfin, le Luxembourg commence à faire pâle figure en terme de taux d'imposition d'affiche des sociétés, tant la situation évolue à l'étranger. La louable volonté de transparence fiscale ne signifie pas que le Luxembourg doit se muer à son tour en «purgatoire fiscal». Enfin, des progrès insuffisants

ont été accomplis pour faciliter l'accès au logement et pour accélérer les procédures d'autorisation dans le domaine de la construction. Les défis à relever par le prochain Gouvernement apparaissent en creux dans ce court bilan: il nous faut restaurer l'équilibre budgétaire de l'Administration centrale tout en réformant les régimes de pension, poursuivre la diversification économique sans négliger les PME traditionnelles, améliorer la mobilité et augmenter l'offre de logements – surtout des logements sociaux locatifs. Dans le domaine entre-

preneurial, il s'impose d'agir de manière cohérente et en coordination avec le secteur privé sur divers leviers simultanément, comme la prise en compte des besoins spécifiques des start-ups et PME, une évolution fiscale attractive et prévisible (feuille de route claire et ambitieuse), la promotion des exportations à travers des entreprises compétitives, une formation modernisée et répondant aux besoins des entreprises, une simplification administrative aboutie ou encore une organisation moins rigide du travail en entreprise. Sans oublier une évaluation générale des politiques publiques et une réflexion sur les missions de l'Etat, sa gouvernance (périmètre des ministères, architecture budgétaire, etc...). Un «Etat-providence», en somme, qui ne peut entrer en concurrence de manière déloyale avec le secteur privé et qui doit corriger les imperfections du marché. Un vaste programme, mais un bel enjeu pour notre pays.